



La CGT exige l'ouverture de négociations à Bercy

Dans un contexte de mobilisations des personnels aux Finances depuis plusieurs mois, que ce soit dans le secteur public ou semi-public, et au-delà de nos propositions pour un meilleur système de retraite (catégories actives, péréquation, reconstitution de carrière...), la CGT a posé sur la table différents thèmes de négociations comme chaque année, à l'occasion de l'élaboration de l'agenda « social » du ministère.

- ✓ Télétravail
- ✓ Égalité
- ✓ Politiques Sociales
- ✓ Protection sociale complémentaire
- ✓ Santé-Travail
- ✓ Formation Professionnelle
- ✓ Reconnaissance des qualifications
- ✓ Rémunérations
- ✓ Évaluation des politiques publiques

Aujourd'hui ces thèmes s'imposent à nous, par l'urgence sociale, mais aussi par l'actualité législative et réglementaire ; en effet, la loi de transformation de la Fonction publique d'août 2019 est en cours de déclinaison et aura des impacts très concrets pour les personnels de nos ministères.

Cependant, pour la CGT il est inacceptable de ne discuter que de la mise en œuvre de projets régressifs dans un cadre contraint et un calendrier imposé. Le dialogue social doit sortir d'une posture d'écoute passive, mais permettre la prise en compte de propositions des organisations syndicales. C'est toute la différence entre des négociations et des concertations, synonymes de « causes toujours tu m'intéresses ».

Pour chacun de ces thèmes, la CGT a des propositions très concrètes, soyons au rendez-vous des journées de grèves et de manifestation pour leur imposer nos solutions.

Montreuil, le 24 février 2020